



hellio



Communiqué de presse

À Paris, le 19 septembre 2025

Rénovation énergétique : 60ème anniversaire de la loi sur les Copropriétés Le groupe Hellio s'engage pour relever "le Défi du Siècle"

- Alors que la loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis fête son 60e anniversaire, cette dernière peine encore à trouver sa place dans les politiques publiques de rénovation énergétique.
- Ce constat intervient dans un contexte politique marqué par une grande instabilité, amplifiée par les récents changements de gouvernement et les incertitudes sur la trajectoire budgétaire de la transition écologique. La filière de la rénovation énergétique, fortement dépendante des choix réglementaires et budgétaires de l'État, oscille entre incertitude et incompréhension. Les récentes évolutions - reports de certains délais, fin du subventionnement de l'isolation thermique, interrogations persistantes sur les aides - traduisent un manque de lisibilité qui freine les ménages dans leurs projets et fragilise l'activité des professionnels du secteur.
- Cette combinaison d'obstacles explique l'ampleur du retard accumulé : en France, avec les moyens financiers et humains aujourd'hui déployés, il faudrait près de 250 ans pour rénover les logements collectifs les plus énergivores. La rénovation énergétique des copropriétés doit donc devenir une priorité politique nationale et un enjeu central de la stratégie de décarbonation, en cohérence avec les objectifs fixés par la loi Climat et Résilience.
- Conscient de cet enjeu majeur, le groupe Hellio, acteur pionnier de la maîtrise de l'énergie en France, a organisé un colloque à l'Assemblée nationale, en partenariat avec Rénov'acteurs et avec le soutien de l'AFAST, sur le thème

« La rénovation en copropriété : le défi du siècle - 60 ans de vie collective, 25 ans pour la rendre neutre en carbone ».

- À l'occasion de ce colloque, Hellio et l'AFAST ont formulé six propositions à remettre au futur Ministre du Logement. L'objectif : simplifier, accélérer et développer les opérations de rénovation énergétique dans les copropriétés, et construire une politique du logement pleinement en adéquation avec les grands enjeux climatiques et sociaux.



« En France, près de 23 millions de personnes vivent en copropriétés. Pourtant, les politiques publiques restent souvent pensées pour le logement individuel, alors que l'habitat collectif concentre une part majeure du parc résidentiel et un potentiel décisif pour la transition énergétique. Véritable levier de la politique du logement, la copropriété doit désormais relever le défi climatique. C'est pourquoi nous appelons les pouvoirs publics à faire de la rénovation des copropriétés le "Chantier du Siècle" », déclare Pierre Maillard, Président du groupe Hellio.

Afin d'illustrer l'intérêt d'accélérer les prises de décisions politiques pour la massification de la rénovation énergétique, Hellio a interrogé 682 copropriétaires sur les travaux et la rénovation énergétique en copropriété.

Découvrez les premiers enseignements de l'enquête :

- Opinion sur la politique menée par le gouvernement : On observe que près de la moitié des répondants pointent l'instabilité des dispositifs, suivi par la complexité des démarches (un quart des réponses).
- 96 % connaissent l'échéancier de la loi Climat et Résilience (+ 10 % VS 2024)
- La grande majorité (près de 78 %) estime que l'échéancier de la loi Climat et Résilience pose un risque d'aggravation de la crise du logement.
- 66% des copropriétaires relèvent que leur syndic ne leur a pas fait de recommandations sur les travaux de rénovation énergétique

Selon le baromètre Hellio "Les copropriétaires et les travaux de rénovation énergétique", réalisé auprès de 682 répondants entre juillet et septembre 2025.

La rénovation énergétique des copropriétés, un défi urgent face aux objectifs climatiques

15% des logements en copropriété sont actuellement classés F ou G selon le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) et sont considérés comme des passoires thermiques¹. Ces bâtiments concentrent une part significative de la consommation énergétique et représentent un obstacle majeur à l'atteinte des objectifs climatiques.

Face à ce constat, le législateur a fixé un cap ambitieux. La Loi du 22 août 2021, dite "Climat et Résilience", a un objectif clair : garantir la réduction de la consommation énergétique des secteurs d'activités de 40 % d'ici 2030. Une loi qui a déjà impacté largement les copropriétés, notamment en interdisant progressivement de louer les logements considérés comme des passoires énergétiques (E, F, G et G+) depuis le 1er janvier 2023.

L'urgence d'engager la rénovation massive du parc existant

Seulement, les tentatives récentes pour faire évoluer ces initiatives ne répondent pas toujours aux attentes des copropriétaires et au défi environnemental.

Or, la population croît, avec 58 à 70 millions d'habitants estimés en France métropolitaine en 2050, selon l'INSEE, et vivra en grande majorité en métropole². Dans cette perspective, l'habitat collectif – et donc la copropriété – s'impose comme une solution incontournable pour répondre aux besoins de logement.

Pourtant, au rythme actuel des politiques publiques de rénovation énergétique, il faudrait 250 ans pour rénover les copropriétés considérées comme des passoires thermiques. Or, 80 % des logements que nous aurons en 2050 existent déjà³. Cette réalité souligne l'urgence d'engager dès aujourd'hui la rénovation massive du parc existant, afin de répondre aux objectifs fixés en matière de transition énergétique.

Des mesures concrètes pour rénover les copropriétés

Le colloque organisé le jeudi 18 septembre, à l'Assemblée nationale aux côtés du député Thomas Lam, a permis de présenter un état des lieux du droit de la copropriété et les défis à venir pour l'atteinte de la neutralité carbone du parc de logements collectifs. L'événement vise également à identifier les enjeux et problématiques rencontrés par les copropriétés, à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et favoriser le dialogue pour rendre le sujet plus lisible pour les parlementaires.

Le colloque, organisé autour de deux tables rondes, a réuni les personnalités suivantes :

- Lionel Causse, Député de la 2e circonscription des Landes

¹ Source : Observatoire des DPE - ADEME

² Source : ADEME

³ ANRU

- Professeur Carlos Moreno, Directeur scientifique de la Chaire ETI “Entrepreneuriat Territoire Innovation” (IAE) Paris-Sorbonne et Professeur à l’International Academy of Architecture
- Maître Pierre-Edouard Lagraulet, Avocat
- Robin Rivaton, Économiste
- Danielle Dubrac, Présidente de l’Union des Syndicats de l’Immobilier (UNIS)
- Gaëtan Briseperre, Sociologue
- Christophe Berfini, Caisse d’Epargne Ile-de-France

À cette occasion, le groupe Hellio et l’association AFAST ont présenté six propositions aux élus présents pour simplifier, accélérer et développer la rénovation énergétique des copropriétés. **Le document est accessible sur demande au service presse.**

Contacts Presse Enderby

Sarah El Maroudi – sel@enderby.fr - 06 38 73 77 82

Edith Maviel - ema@enderby.fr - 07 64 89 59 74

Agathe Lavau – ala@enderby.fr - 06 45 42 91 00

À propos de Hellio

Depuis plus de 15 ans, le groupe Hellio est le pionnier des solutions de maîtrise de l’énergie au service de tous les consommateurs d’énergie : entreprises, particuliers, industriels, collectivités, agriculteurs... Identification du potentiel d’économies d’énergie, ingénierie technique et financière, et suivi des travaux : Hellio, acteur français et indépendant propose des solutions de maîtrise de la consommation d’énergie, de décarbonation et de production d’énergies renouvelables, pour permettre à chacun de réduire ses dépenses énergétiques. Plus de 300 collaborateurs et un solide réseau d’implantations locales ancrées dans les territoires sont mobilisés pour accompagner tous les consommateurs d’énergie vers une transition énergétique concrète, simple et efficace.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com